



L'impact économique des professions juridiques en France : plus de 360 000 emplois directs, 44,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Capital humain et compétitivité économique

Paris, le 28 juin 2021 - Si Paris est bien connue pour être une place financière de premier plan, il est souvent occulté le fait qu'elle est également une place juridique incontournable, qui contribue de manière importante à l'économie nationale et européenne.

Mesurer l'apport du droit et des professions juridiques à notre économie, tel est l'objet du rapport réalisé par Bruno Deffains, Professeur à l'Université Panthéon Assas, à l'initiative du Cercle Montesquieu et de l'AFJE, qui l'ont placé sous l'égide de Paris Place de Droit.

Des professions juridiques qui pèsent dans le PIB national

Selon Laure Lavorel, Présidente du Cercle Montesquieu, « *si l'on ne devait retenir qu'un chiffre, c'est que le **poids économique des professions juridiques représente 44,3 milliards d'euros** soit 1,8 % du PIB français* ». En tenant compte des activités paralégales et des start-up de la legaltech, on peut même estimer que « *l'industrie du droit* » représente au moins 400 000 emplois et 2 % du PIB.

En comparaison, en valeur, cette filière correspond à plus de 25 % du secteur « Tourisme » (leader du « *secteur tertiaire* » avec 7,2 % du PIB en 2018) et au double de la valeur de celui du « *Transport aérien* » ou de la « *Publicité* » (0,8 %, chacun, du PIB en 2018).

Le droit, un enjeu de compétition internationale

Cette évaluation du poids des professions juridiques revêt une importance particulière dans un contexte de compétitivité internationale où les problématiques de protection et d'investissement, notamment en matière de capital humain, sont au cœur des enjeux.

Pour Bruno Deffains, associée à une mise en concurrence entre législations « *manipulées comme un objet de marché* », la compétition se joue également dans l'accélération de la transformation numérique. Elle engendre de profondes restructurations et oblige les fournisseurs de prestations juridiques à innover et adopter une approche entrepreneuriale.

Une compétition accrue également depuis le Brexit : « *Londres met en œuvre des stratégies de protection qui vont de l'argumentation juridique sur la puissance et l'attractivité de la Common Law et des juridictions de Londres, aux campagnes de promotion purement commerciales qui louent les compétences et le savoir-faire des juristes de la City ainsi que la*

protection de la confidentialité de leurs avis, y compris en entreprise, désignant la France comme le maillon faible en Europe pour les départements juridiques des multinationales », rappelle le rapport.

Les professions juridiques : un levier de croissance en France

Chiffres à l'appui, le rapport démontre les perspectives de croissance du marché français des professions juridiques. « *En y intégrant aussi les juristes d'entreprise, le potentiel de développement du marché français au regard de la situation des principaux marchés voisins demeure considérable* ». Ces données qui révèlent en effet que les marchés allemands et anglais sont plus denses en effectifs absolus avec, qui plus est, un niveau de rémunération de leurs professionnels nettement plus élevé.

Pour Bruno Deffains, « *Il semble possible d'avancer l'idée d'une interdépendance de l'offre et de la demande qui se traduit par une corrélation positive et observable entre la densité d'avocats/juristes d'entreprise et le recours au droit* ». Autrement dit, la hausse du nombre de professionnels juridiques entraîne naturellement l'augmentation de la demande de services juridiques et de leur chiffre d'affaires grâce à l'émergence de nouveaux marchés.

De la nécessité économique d'un statut renforcé pour le juriste d'entreprise

« *Le statut d'avocat a une valeur économique spécifique dans la mesure où il protège le capital humain juridique*, souligne l'auteur du rapport. *C'est précisément la raison pour laquelle doter les juristes d'entreprise d'un statut renforcé contribuant à la protection de leurs fonctions contribuerait à améliorer la compétitivité économique de ces professionnels* », selon Bruno Deffains.

L'absence de protection suffisante risque d'avoir une double conséquence : non seulement des groupes internationaux pourront être réticents à localiser en France leurs activités juridiques mais aussi, des grandes entreprises pourraient faire le choix de placer des avocats étrangers à la tête des directions juridiques (au sein des directions juridiques des groupes internationaux implantés en France, la proportion des avocats dans les effectifs, hors de France, atteint environ 80 % ; elle n'est que de 10 à 15 %, en France).

Ce renforcement du statut du juriste en entreprise serait également une source supplémentaire d'emplois pour les avocats et leur offrirait une voie de carrière attractive au regard de l'investissement que leur profession a consenti dans le capital humain juridique.

Le capital humain : facteur de compétitivité à valoriser dans un environnement concurrentiel

Protéger et investir dans ce capital humain est justement un facteur clé dans cette compétition internationale. « *Il est illusoire de penser que l'attractivité du droit ne tient qu'à des éléments de contenu du droit*, met ainsi en exergue Bruno Deffains ; *elle tient aussi et surtout à la formation, aux compétences et au savoir-faire des professions juridiques* ».

La globalisation de la demande de services juridiques fait en effet bouger les lignes de la performance. Elle suppose de nouveaux apprentissages et donc de nouvelles formes d'enseignement du droit à même de former des juristes performants et compétitifs pour accompagner le développement des entreprises et celui du système juridique français dans un environnement juridique international de plus en plus concurrentiel. En effet, selon **Marc Mossé, président de l'AFJE**, « *les juristes, les métiers du droit, c'est un capital humain. Et donc, à partir de là, cela permet, si on renforce leur statut, si on leur reconnaît la confidentialité pour leurs avis, d'investir dans ce capital humain, de renforcer en même temps la compétitivité des entreprises* ».

L'impact des professions juridiques sur la croissance française en quelques chiffres

- 361 513 emplois directs (soit 1,25 % de la population active occupée)
- 38,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- + 5,6 milliards d'euros pour les professions administratives, judiciaires et l'enseignement supérieur
- Au total l'activité s'élève à 44,3 milliards d'euros
- 1,8 % du PIB

A propos de l'AFJE

Depuis 50 ans, l'Association Française des Juristes d'Entreprise représente et promeut les directions juridiques et le métier de juriste d'entreprise au bénéfice de la compétitivité des entreprises et l'attractivité de la place de droit française.

Elle compte aujourd'hui plus de 5000 adhérents.

L'AFJE a pour principales missions de :

-Représenter et fédérer la profession de juriste d'entreprise

-Promouvoir le statut du juriste d'entreprise et son code de déontologie

-Promouvoir la filière du Droit

-Offrir aux adhérents des formations, conférences, colloques, et tous événements permettant le perfectionnement de leur expertise juridique ainsi que de leur soft skills

-Être un interlocuteur privilégié des acteurs institutionnels français, européens et internationaux

- Agir en tant qu'un laboratoire d'idées pour imaginer et anticiper les directions juridiques de demain

<https://www.afje.org>

Contact presse : Coralie TSATSANIS ; coralie.tsatsanis@afje.org

A propos du Cercle Montesquieu

Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit des hommes et des femmes, Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour marier les idées et l'action. Ses principales missions sont de promouvoir la place du Directeur Juridique dans toute sa diversité, de valoriser son rôle de manager et de conseil stratégique, d'offrir un lieu d'échanges, d'accompagner la transformation des métiers et la formation des Directeurs Juridiques, d'innover en participant à l'évolution nécessaire de la profession au regard des changements sociétaux et réglementaires. Il est un interlocuteur de référence sur tous les sujets d'actualité du monde du droit pour les pouvoirs publics.

www.cercle-montesquieu.fr

Contact presse : Maylis Bayvet ; Mail : m.bayvet@cercle-montesquieu.fr ; Tel : 06 09 24 88 86

A propos de Paris Place de Droit

Paris Place de Droit a été créée en 2015 comme une plateforme de rencontre et d'échanges dédiée aux professionnels du droit, français et internationaux. Nous sommes des praticiens du droit animés par une même ambition : promouvoir Paris comme la capitale internationale du droit.

<https://www.parisplacededroit.org/fr/>

Contact presse : Fatima Zahra COUNDI : fz.coundi@eliott-markus.com